



IFAD
INTERNATIONAL
FUND FOR
AGRICULTURAL
DEVELOPMENT

FIDA
FONDS
INTERNATIONAL
DE DÉVELOPPEMENT
AGRICOLE

FIDA
FONDO
INTERNACIONAL
DE DESARROLLO
AGRÍCOLA

IFAD
الصندوق
الدولي للتنمية
الزراعية

**DISCOURS DE CLÔTURE DE LA VINGT-SEPTIÈME SESSION
DU CONSEIL DES GOUVERNEURS PRONONCÉ PAR
LE VICE-PRÉSIDENT SON EXCELLENCE MONSIEUR NURI IBRAHIM HASAN**

Monsieur le Président du FIDA,
Mesdames et Messieurs les Gouverneurs et délégués,
Mesdames et Messieurs,

Nous voici au terme de la vingt-septième session du Conseil des gouverneurs, session marquée par de nombreuses interventions et un riche dialogue, aussi bien au cours de l'examen de la question du commerce et du développement rural, que lors des six tables rondes consacrées à d'autres questions importantes pour le développement rural.

Nous avons eu l'honneur d'écouter le discours inaugural du Président du Burkina Faso, Son Excellence Blaise Compaoré, qui a évoqué avec grande éloquence non seulement les problèmes que connaît toujours l'Afrique, mais également certains de ses atouts inhérents. Atouts dont on peut tirer plus grand profit par le commerce équitable des produits agricoles au niveau mondial, et qu'il est possible de valoriser par la participation pleine et sans réserve des femmes, en particulier des femmes rurales.

Nous avons entendu avec satisfaction le message du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. Kofi Annan, qui a félicité le FIDA pour avoir souligné l'importance pour les agriculteurs pauvres d'un régime commercial international ouvert, d'autant que leurs intérêts sont trop fréquemment négligés et qu'ils ont absolument besoin de pouvoir concourir équitablement sur les marchés mondiaux.

Dans sa déclaration, le Président Bâge a également insisté sur ce point et a clairement montré combien le FIDA était déterminé à atteindre les objectifs de développement du Millénaire en donnant aux ruraux pauvres la possibilité d'utiliser leurs talents, leurs compétences et leurs capacités pour échapper à la pauvreté.

Telle est également la détermination des institutions sœurs du FIDA à Rome. Le message de M. Jacques Diouf, Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, ainsi que celui de M. James T. Morris, Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial, prononcé en son nom par le Directeur exécutif adjoint, M. Jean-Jacques Graisse, ont souligné le partenariat établi entre les trois institutions. Il ne faut pas oublier, cependant, qu'en dépit de ce partenariat, les investissements dans l'aide alimentaire d'urgence pour intervenir en cas de famine, et dans le développement agricole pour assurer qu'il soit durable ne se

mobilisent pas assez rapidement pour que les objectifs de développement du Millénaire puissent être atteints dans les délais fixés.

Le message prononcé par le Président Compaoré au nom de l'Afrique a trouvé un écho dans les interventions des Gouverneurs du monde entier, qui se sont exprimés sans ambiguïtés. Ces messages témoignent du soutien énergique que les États membres apportent au FIDA, et préconisent un accroissement de ses ressources. Ils envisagent également d'assigner à celui-ci un rôle central dans les initiatives lancées au niveau mondial pour lutter contre la faim et la pauvreté, telles que l'initiative adoptée par les Présidents du Brésil, du Chili et de la France en commun avec le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies. Malgré les différences qui peuvent apparaître dans le contexte de la terre, des cultures et des problèmes, tous souhaitent mettre fin à la pauvreté rurale.

Lors de la présente session, le Gouverneur pour la République italienne a annoncé que son pays avait l'intention d'offrir un nouveau siège au FIDA, manifestant ainsi une nouvelle fois le soutien qu'il apporte de longue date au Fonds. Nous exprimons notre profonde gratitude au Gouvernement hôte.

Mesdames et Messieurs les Gouverneurs,

Lors de notre précédente session, nous avons appris avec satisfaction que les négociations en vue de la sixième reconstitution des ressources du FIDA avaient été rapidement menées à terme. Cette année, nous avons appris une autre bonne nouvelle, à savoir l'entrée en vigueur de cette reconstitution, et donc la possibilité d'utiliser ces ressources. Les instruments de contribution et les paiements au titre des annonces de contributions qui ne sont pas étayés par un instrument de contribution, y compris les contributions complémentaires, reçus jusqu'à présent représentent 66,3% du total des annonces. Si nous sommes sur la bonne voie, nous invitons instamment les États membres qui n'ont pas encore annoncé leur contribution, déposé leur instrument de contribution ou effectué leur paiement à prendre les mesures nécessaires: la participation sans réserve de tous est indispensable.

Le Conseil des gouverneurs a approuvé le budget administratif du FIDA pour 2004. Ce faisant, il a également décidé de réviser le règlement financier du FIDA afin de permettre, à compter du budget de 2003, le report des fonds non utilisés dans la limite de 3% du budget.

La Consultation qui a négocié la sixième reconstitution a notamment recommandé que le FIDA revoie sa politique d'évaluation. En conséquence, le Bureau de l'évaluation élabore désormais en toute indépendance son propre programme de travail et budget administratif annuels. Le Conseil a donc également approuvé le budget administratif du Bureau de l'évaluation.

Lors de la présente session, nous avons chargé le Conseil d'administration du FIDA de créer un fonds fiduciaire multidonateurs en notre nom. À cet égard, nous sommes conscients du fait que la périodicité annuelle de nos sessions n'est peut-être pas la mieux adaptée pour tirer parti des opportunités qui pourraient se présenter.

Nous devons également féliciter nos collègues du Conseil d'administration pour le consciencieux travail qu'ils ont accompli concernant une autre question

importante découlant des négociations de la sixième reconstitution, c'est-à-dire la définition d'un système d'allocation fondé sur la performance. Le Conseil a reçu un rapport décrivant en détail l'important travail réalisé par le Conseil d'administration au cours de l'année écoulée afin de mettre au point un système acceptable par l'ensemble des États membres. Nous sommes pleinement conscients des questions aussi bien techniques que politiques qu'il a fallu résoudre, et je dois féliciter la direction et le personnel du Fonds pour la diligence avec laquelle ils ont donné suite à la recommandation de la Consultation.

Le Conseil était saisi d'un rapport sur le Programme de transformation stratégique du Fonds conçu pour en analyser et rationaliser les procédures opérationnelles. L'année écoulée a été marquée par des progrès, mais également par une réflexion sur l'avenir. Le calendrier de mise en œuvre de l'ensemble du programme est en cours de révision dans un esprit analytique afin de tenir compte des enseignements tirés en 2003, et nous attendons avec impatience les résultats de cette analyse.

La Coalition internationale pour l'accès à la terre nous a fait partager les enseignements sur lesquels elle fonde son action, consciente du fait que l'accès à la terre, comme toute question de développement, doit tenir compte des caractéristiques propres à chaque pays et à chaque communauté. Le Mécanisme mondial de la Convention pour la lutte contre la désertification, hébergé par le FIDA, a également rendu compte de ses activités opérationnelles en 2003 ainsi que des mesures qu'il prend pour renforcer la mobilisation des ressources dont il a besoin dans le contexte de son nouveau plan de travail.

Mesdames et Messieurs les Gouverneurs,

Je vous remercie de votre collaboration qui nous a été si précieuse, à moi ainsi qu'à mes collègues du Bureau. Grâce à vous, présider cette session fut une tâche à la fois facile et agréable.

Nous devons également exprimer notre gratitude au personnel du FIDA pour le dévouement et la compétence dont il a fait preuve en préparant ces réunions et en répondant aux requêtes des États membres, ainsi qu'aux interprètes, au personnel technique, au personnel des services de conférence et aux plantons qui nous ont permis de communiquer et de nous comprendre.

Mesdames et Messieurs,

À l'heure où nous arrivons à la fin de la session, je me dois de souligner combien nous avons avancé dans nos différents débats. Depuis trois ans, les sessions du Conseil ont évolué et sont devenues une plate-forme efficace permettant un dialogue interactif, entre gouverneurs, pour l'échange d'idées et d'expériences dans le domaine de l'éradication de la pauvreté rurale.

Notre conférence-débat était consacrée au commerce – à la façon dont il peut favoriser ou au contraire freiner le développement rural – aux besoins à satisfaire pour que les sociétés rurales pauvres en bénéficient véritablement et aux obstacles qui entravent actuellement le développement. Les tables rondes nous ont permis d'aborder une grande diversité de problèmes et de solutions, qu'il s'agisse du

financement rural, des entreprises rurales et de la pénurie en eau ou encore des envois de fonds, de l'accès aux marchés et des approches sectorielles.

Surtout, toutes les interventions et tous les débats nous ont donné de nouveaux espoirs et nous ont rendu encore plus déterminés à agir. C'est le message qu'il nous faut rapporter à nos gouvernements et à nos concitoyens.

Sur cette note, je déclare close la vingt-septième session du Conseil des gouverneurs.